



Erreur de qualification du bien immobilier

Par **Delage Anne**, le 19/11/2017 à 22:09

Bonjour,

Une amie a acheté un bien immobilier comme logement or il se révèle qu'il s'agit d'un local commercial. Peut-elle invoquer une responsabilité de la banque qui n'a pas vu que ledit bien était commercial et non une habitation ?

Je vous remercie par avance.

Bien cordialement.

Par **Visiteur**, le 19/11/2017 à 22:53

Bsr,

Elle a acheté sans le voir?

Un local appartenant à une banque ! Ou a-t-elle emprunté auprès d'une banque ?

Dans ce cas, la banque n'a pas à aller vérifier s'il y a tromperie sur la qualification du bien.

Le recours de votre ami est à rechercher contre le vendeur, l'agence, peut être le notaire